

# Comité consultatif à Saint-Maurice-sur-Dargoire

## Compte-rendu de la réunion du mercredi 21 mars 2018 à 20h

### Présents :

- Elus : Grégory Rousset, Marielle Peillon, Gilles Perret
- Responsable services à la population : Laure Zuckmeyer
- Membres du comité consultatif : Emmanuelle Bailly, Christian Brunon, Laura Defossemont, Muriel Deléage, Bernard Déplaudé, Caroline Dompnier du Castel, Marie-Françoise Fléchet, Nicole Kamzol, Hubert Murat, Vincent Murigneux, Paola Rabenda, Audrey Salgadoinho

### **1) Introduction par le maire**

M. Le maire remercie les participants et les élus référents. Il fait part d'un sujet sur lequel il aimerait que le comité consultatif puisse travailler dans l'avenir, à savoir les modalités d'accueil du public à la mairie (accueil physique, téléphonique, numérique).

### **2) Signature de la charte** de fonctionnement du comité consultatif par l'ensemble des personnes présentes

### **3) Présentation par les membres du comité consultatif des travaux du groupe de travail « urbanisme »** (voir note du groupe)

Un échange entre les membres du groupe et la commission urbanisme de la mairie devra être organisé.

M. Le maire indique qu'il ne souhaite pas que les deux zones « AU » sous-Villette ne soient ouverte prochainement à l'urbanisation car cela correspondrait à une augmentation trop importante de la population du village sans que les infrastructures communales ne soient dimensionnées pour.

Par ailleurs, M. le maire indique qu'il souhaite élaborer à l'échelle de Chabanière un « projet de territoire » en s'inspirant du travail réalisé sur la COPAMO. Il s'agit de poser les principaux enjeux et perspectives pour la commune.

### **4) Présentation par les membres du comité consultatif des travaux du groupe de travail « infrastructure »**

Le groupe de travail a conçu deux questionnaires qui sont prêts : un pour les associations et un pour les habitants. Ces questionnaires sont conçus en deux parties :

- Des questions sur l'état des lieux pour préciser l'utilisation actuelle des salles ;
- Des questions sur les souhaits, besoins pour l'avenir.

Ces questionnaires pourront être renseignés en ligne. Ils seront transmis pour info aux élus référents du comité consultatif et à Laure.

Discussions sur la manière de diffuser l'information aux habitants : cela pourra se faire via le site Internet de la commune (rubrique sur le comité consultatif), via le fil d'info de Chabanière et via le magazine municipal du mois de juin. Pour aller plus vite, l'information pourrait aussi être distribuée dans les boîtes aux lettres en même temps que l'invitation à la réunion publique de fin avril.

M. Le maire précise :

- qu'il est important de prendre en compte la question des « doublons » entre les 3 villages, par exemple faut-il deux boulodromes un à Saint Maurice et un à Saint Didier ?

- qu'il ne pourra pas y avoir un gros investissement structurant d'ici la fin du mandat. Son objectif est de gérer le budget de la commune de manière à faire suffisamment d'économies chaque année sur le budget de fonctionnement (autour de 300 000 euros) pour pouvoir envisager un gros investissement structurant dans chacun des 3 villages sur les 10 prochaines années. Pour St Didier, c'est fait avec la construction de la nouvelle école.

### **5) Informations complémentaires sur le budget communal**

En complément, M. Le maire précise que les autres priorités pour construire le budget de la commune ont été les suivantes :

- Améliorer l'efficacité des services techniques avec notamment l'agrandissement du local technique de St Didier
- Rattraper le retard sur l'entretien courant des voiries et des bâtiments.

### **6) Informations sur l'étude confiée à un bureau d'étude sur les locaux scolaires et périscolaires**

M. Le maire indique que les résultats de l'étude sont attendus au printemps. Il s'agit :

- de réaliser un diagnostic de l'existant : avantages et inconvénients des bâtiments existants ;
- de proposer différents scénarios d'amélioration.